

Le guide

TOURCOING

propre ensemble

ÉDITION 2025

à
conserver



Tout savoir sur les règles
de propreté à Tourcoing



Tourcoing

Édito

Chers Tourquenois,

Vous le savez, la propreté fait partie de nos priorités ! Chaque jour et par tous les temps, nos agents sillonnent la Ville pour nettoyer nos rues, ramasser les déchets et continuer d'améliorer votre cadre de vie. Car nous l'avons compris, un cadre de vie sain passe par une ville propre et dans laquelle nous nous sentons bien.

En 2025, et comme depuis près de 11 ans maintenant, nous investissons pour la propreté en achetant du matériel, en développant de nouveaux dispositifs et nous organisons nos services pour encore plus d'efficacité.

Pourtant, la propreté reste l'affaire de tous, aussi nous tenons à remercier, chacun de vous, pour vos actions dans le respect de cette propreté en adoptant les bons gestes et en partageant les bonnes pratiques autour de vous.

C'est pourquoi vous trouverez dans ce livret l'ensemble des informations qui nous sont utiles au quotidien pour préserver nos espaces publics et pour que la collecte des déchets soit la plus efficace possible.

C'est ensemble que nous faisons de notre Ville, une ville plus propre. Nous savons pouvoir compter sur vous tout comme vous pouvez compter sur notre implication quotidienne pour la propreté.



Doriane BÉCUE
Maire de Tourcoing
dbecue@ville-tourcoing.fr



Maxime CABAYE
Adjoint au maire
en charge de la propreté
et du cadre de vie
mcabaye@ville-tourcoing.fr



Romain LAZARE
Conseiller municipal
en charge des nouveaux
modes de collectes des déchets
rlazare@ville-tourcoing.fr



Adrien PICQUE
Conseiller municipal
en charge de la propreté urbaine
apicque@ville-tourcoing.fr

SOMMAIRE

Gardons nos espaces publics propres P.3

La collecte des déchets en porte à porte P.4
La collecte du verre P.5
La collecte des déchets en points d'apports volontaires P.6
Je sors mes poubelles P.7

La déchèterie et les encombrants à domicile P.8

Les bennes vertes et le compostage P.9

Le désherbage sur les voies publiques et les conseils en jardinage P.10

La lutte contre les mégots au sol et le Label ville éco propre P.11

Gardons nos espaces publics propres

Comment ça marche ?

- ✓ Je rentre ma poubelle dès que le collecteur est passé.
- ✓ Je ramasse les excréments de mon chien.
- ✓ Je désherbe mon trottoir et le bas de ma façade régulièrement.
- ✓ Je ne jette rien par terre.
- ✓ Je ne vide pas le contenu de mon cendrier dans le caniveau.
- ✓ Je jette mon mégot dans un collecteur de mégots.
- ✓ Je vais à la déchèterie ou à la déchèterie mobile.
- ✓ J'utilise les poubelles de ville pour jeter les déchets contenus dans mes poches.
- ✓ Je n'entrepose rien sur la voie publique.
- ✓ J'utilise le dispositif de rendez-vous des encombrants si j'ai des objets à débarrasser.
- ✓ En cas de neige ou de verglas, je dégage les trottoirs aux abords de mon habitation.



La ville compte :

**864 poubelles
de ville**

collectées au moins 3 fois
sur une période de 15 jours.



La ville compte :

**71 poubelles
canines**

entretenues au moins
une fois par semaine.



La ville compte :

89 corbeilles bi flux

collectées au moins une fois
par semaine dans trois parcs
(hospice d'Havré, Victoire,
Jean Moulin, Voie Verte, place des Phalempins,
place de la Croix Rouge).



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez signaler tout
disfonctionnement sur
vitaville@ville-tourcoing.fr

||||| VitaVille
Appeler c'est déjà agir
03 20 233 300 |||||



Ce que je risque ?

- ✗ Papiers et autres détritus au sol ;
Jusqu'à 135€ d'amende + 135€ de frais de nettoyage.
- ✗ Pas de sac à déjections canines ;
Jusqu'à 38€ d'amende + si je ne ramasse pas les excréments de mon chien.
135€ de frais de nettoyage.
- ✗ Je ne désherbe pas ma façade ;
Jusqu'à 38€ d'amende + un minimum de 120€ de frais de nettoyage.

La collecte des déchets en porte à porte

Comment ça marche ?

Je trie mes déchets

Poubelle couvercle jaune

OU sacs jaunes

Ce sont les déchets recyclables :

Les emballages doivent être vidés et en vrac, sans sac.

Il n'est pas nécessaire de les laver.

- Plastique : bouteilles et flacons avec ou sans bouchon ;
- Emballages : les pots de yaourt, barquettes en plastique, tubes de dentifrice et cosmétiques, sac plastique et surfilmages, les briques alimentaires, les briques de lait et de jus de fruits ;
- Métal : boîtes de conserve, les couvercles des bocaux et barquettes en aluminium ;
- Papier : journaux, magazines, publicités papier, cartons, boîtes en carton.



Poubelle couvercle gris

OU sacs noirs

Ce sont les déchets non recyclables (les déchets résiduels) :

- Restes de repas, épluchures de légumes et fruit, fruits et légumes abimés ;
- Articles d'hygiènes : couches et lingettes ;
- Petits objets en plastique qui ne sont pas des emballages : cintres, brosses à dents, ballons, CDs, rasoirs, etc. ;
- Petits jouets cassés non électriques ;
- Vaisselles et verres cassés ;
- mégots, cendres froides, poussières, balayures, lièvres ;
- Polystyrène : barquettes et morceaux.

Retrouvez
les jours de collecte
de vos déchets



Astuce pour réduire vos déchets

Chaque semaine, des publicités inondent nos boîtes aux lettres. Pour ceux qui ne lisent pas ces documents, il existe un moyen très simple de ne plus en recevoir : adoptez l'autocollant STOP PUB à apposer sur votre boîte aux lettres. Vous pouvez vous en procurer en mairie ou en envoyant un mail à contact-dechets@lillemetropole.fr.



La collecte du verre

Comment ça marche ?

Les emballages en verre (bouteilles, bocaux, pots, flacons, etc.) sont uniquement collectés dans les points de collectes répartis sur le territoire. Il n'est pas nécessaire de les laver. Les couvercles doivent être dissociés et placés dans la poubelle jaune.



Pour trouver le PAV
le plus proche de chez vous,
rendez-vous sur le site
de la Ville.



Le saviez vous ?

Les déchets suivants ne doivent pas aller dans le PAV verre : les verres de table, la porcelaine, les miroirs, les ampoules et les vitres.

La collecte des déchets en points d'apports volontaires

Il faudra apporter le verre, les déchets recyclables et ménagers dans les Points d'Apports Volontaires qui seront installés à cet effet près de chez vous.

Comment ça marche ?

Lorsque mon quartier ou mon lotissement est équipé de points d'apports volontaires (aériens ou enterrés), mes déchets doivent être acheminés sur ces lieux de collecte.



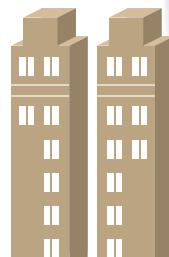
Je gère mes poubelles



Si j'ai une maison ou un appartement dans une maison divisée
Vous devez sortir et rentrer vos poubelles.

Sortie des bacs et sacs

- Au plus tôt la veille de la collecte à partir de 17h



Rentrée des bacs

- Au plus tôt après la collecte et avant 20h.

*les collectes du matin se font entre 6h et 13h, sauf aléas de service.

**les collectes de l'après-midi se font entre 13h et 20h30, sauf aléas de service.



Si j'habite en copropriété ou chez un bailleur social
C'est le gérant de l'immeuble qui organise les sorties et les entrées des bacs du local poubelles.



Le saviez-vous ?

- Ce n'est pas la Ville de Tourcoing qui a en charge la collecte des déchets, mais la Métropole Européenne de Lille qui elle-même fait appel à un prestataire.
 - Pour connaître votre jour de collecte : lillemetropole.fr/gestion-des-dechets/ramassage-jours-heures-bacs-poubelles
 - Signaler à la Métropole Européenne de Lille un défaut de collecte : Numéro vert gratuit : 0800 711 771 ou par mail : contact-dechets@lillemetropole.fr
- Commander ou changer mon bac de collecte ou mes sacs homologués (gratuit) : Numéro vert gratuit : 0800 711 771 (Tapez 3)
- La Ville de Tourcoing est dotée depuis le 1^{er} avril 2024 d'une **brigade de l'Environnement** qui sensibilise aux bonnes pratiques et sanctionne également quand des abus sont constatés.



Ce que je risque ?

- Bac mal trié ou qui déborde ou sac non homologué : le bac ou sac ne sera pas collecté. La Ville peut vous facturer l'enlèvement des déchets et le nettoyage.
- Poubelles non rentrées : jusqu'à 35€ d'amende.
- Dépôts sauvages : à partir de 205€ de frais d'enlèvement pour le premier m³.
- Dépôts de déchets spéciaux (DDS*, D3E**, gravas, amiante) à partir de 340€ de frais d'enlèvement pour le premier m³.
 - *DDS : Déchet Diffus Spécifiques
 - **D3E : Déchets Équipements Electronique Électrique

La déchèterie et les encombrants à domicile

Comment ça marche ?

La déchèterie

Gratuit pour les particuliers jusqu'à 36 passages par an.

Rendez-vous à la déchèterie située rue Armand Carrel avec votre carte gratuite.

Saison basse du 1^{er} novembre au 31 mars

Du lundi au samedi de 7h30 à 18h

(jours fériés compris)

Le dimanche de 8h à 13h (jours fériés compris)

Saison haute du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au samedi de 7h30 à 19h

Le dimanche de 8h à 13h (jours fériés compris)



Fermeture des déchèteries
Les 1^{er} mai, 25 décembre et le 1^{er} janvier

Il vous faut une carte de déchèterie : elle est gratuite, délivrée sous trois semaines, sur demande, sur le site de la Métropole Européenne de Lille : <https://demarches.mesdemarches.lillemetropole.fr/dechets-menagers/demande-de-carte-decheteries/>



Les encombrants à domicile GRATUIT

Prenez un rendez-vous encombrants :

- Numéro vert gratuit : 0805 288 396
- Du lundi au vendredi de 8h à 17h sans interruption

- Sur le site internet www.encombrantsurrendez-vous.com
- Vous aurez rendez-vous sous 6 jours ouvrables.

Le jour J :

- Sortez vos encombrants 1h avant le rendez-vous
- Rendez visible, sur une affiche, le numéro de dossier qui vous a été attribué
- Rangez sur le trottoir et conditionnez correctement



Si vous habitez dans un immeuble géré par un bailleur ou une copropriété, vous devez vous adresser à eux pour connaître l'organisation de l'enlèvement des encombrants à domicile.

Centre-ville

Afin de garantir un environnement propre et agréable, les habitants du centre-ville sont invités à respecter **les zones de présentation des encombrants définies**.



Important : la **Grand-Place** est exclue des jours de présentation **le lundi, jeudi et samedi**, en raison du marché hebdomadaire.



Le saviez-vous ?

- Ce n'est pas la Ville de Tourcoing qui assure la collecte des encombrants mais la Métropole Européenne de Lille.
- Depuis plusieurs années il est strictement interdit de sortir des encombrants sans avoir pris rendez-vous.
- Les déchets verts (pelouses, tailles...) ne sont pas collectés dans les encombrants, il vous faut les porter à la déchèterie ou dans une opération bennes vertes d'avril à novembre, consultez le site internet www.tourcoing.fr/Vivre-a-Tourcoing/Proprete/Bennes-Vertes.
- La déchèterie mobile vous accueille de 10h à 13h, tous les samedis dès le 1^{er} samedi du mois de mars au dernier samedi du mois de novembre dans la zone d'activité des peupliers, sur le parking, rue Michel Raillard.

Les bennes vertes et le compostage

Comment ça marche ?

Déchets verts

Vos déchets verts ne doivent pas être placés dans votre poubelle grise.

Ils doivent être déposés en déchetterie (fixe ou mobile), dans les bennes vertes mises à disposition d'avril à novembre.



Le compostage individuel

Le compostage n'est pas obligatoire, mais il est conseillé si vous avez un espace vert disponible à l'extérieur.



Le saviez-vous ?

- Pour le compostage individuel, la Métropole Européenne de Lille distribue des kits de compostage individuel, composé d'un composteur individuel et d'un bio seau d'une valeur d'environ 90 €, contre une participation financière de 18 €. Plusieurs points de distribution sont organisés dans toute la métropole : <https://www.lillemetropole.fr/biodechets>
- Pour le compostage collectif, la Métropole Européenne de Lille peut vous accompagner techniquement sur la mise en place d'un composteur partagé dans votre quartier. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le dossier de candidature en ligne : <https://www.lillemetropole.fr/composteur>. Si votre projet rassemble les conditions requises pour bénéficier du dispositif de compostage collectif porté par la Métropole Européenne de Lille, vous recevrez les conseils d'un Maître composteur ainsi que le matériel vous permettant de composter collectivement.

Le désherbage sur les voies publiques et les conseils en jardinage

Il est de la responsabilité de chaque habitant d'entretenir son trottoir.

Le désherbage en été, au même titre que le déneigement en hiver, est donc un devoir partagé.



Le saviez-vous ?

- Il existe quelques astuces pour vous débarrasser des mauvaises herbes sur vos trottoirs :
- Utiliser un couteau, ou de préférence une binette pour enlever et déloger les herbes entre les pavés
- Utiliser l'eau bouillante de vos cuistrons (pâtes, pommes de terre ou riz) et la répandre sur vos mauvaises herbes.
Répéter l'action très régulièrement pour venir à bout des herbes indésirables.
- Créer la recette du désherbant naturel (5 litres d'eau + 1kg de bicarbonate de soude + 200 ml de vinaigre blanc) et pulvériser ce mélange sur les mauvaises herbes, attendez qu'elles fanent avant de les arracher !



Ce que je risque ?

- Désherbage non effectué : jusqu'à 120 € pour les 10 premiers mètres linéaires puis 10 € par mètre linéaire suivant

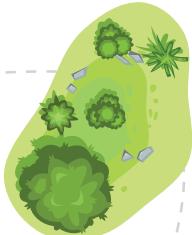


Les tontes de gazon, la paille ou les feuilles mortes peuvent être utilisées comme paillis autour de la base des plantes.



Vous pouvez aussi composter.

Privilégiez les arbustes, plantes et pelouse à poussée lente. Laissez des coins de prairies.



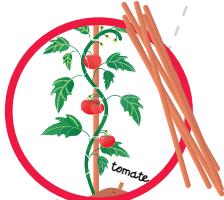
Conservez vos tailles d'arbres et de haies dans un coin de votre jardin pour favoriser la biodiversité.



Développez la tonte « mulching » : l'herbe sera coupée en petits morceaux puis déposée sur la pelouse.



Adoptez des poules ou des lapins pour diminuer vos restes alimentaires ou tontes de pelouse.



Réutilisez pour votre potager (Ex : tuteurs pour tomates ou rames à haricots)

La lutte contre les mégots au sol et le Label ville éco propre

La Ville de Tourcoing est engagée avec ALCOME pour la lutte contre les mégots au sol.

**112 collecteurs
sont à votre disposition
dans toute la Ville.**

Les mégots qui y sont collectés
sont entièrement recyclés.



Vous pouvez, vous aussi, lutter contre ce fléau en utilisant sur vos voitures ou autres supports (boîtes aux lettres, entrées d'immeubles vitrine, etc.) l'autocollant « mon mégot dans mon cendrier » disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.



Ce que je risque ?

- 135€ d'amende + 135€ de frais de nettoyage.

Trouver
le collecteur
de cigarettes
le plus proche
de chez vous



Le saviez-vous ?

La Ville de Tourcoing a été labélisée en 2024 « Label ville éco propre 2 étoiles ». Ce label récompense les villes qui agissent pour la propreté urbaine. Il est délivré par l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine.

AVPU
Association des Villes
pour la Propreté Urbaine

**éco
propre**
**



TOURCOING

propre ensemble

ÉDITION 2025

Tout savoir sur les règles
de propreté à Tourcoing

CONTACTS À RETENIR

Connaître le jour de ma collecte :

lillemetropole.fr/gestion-des-dechets/ramassage-jours-heures-bacs-poubelles

Poubelles et sacs homologués (SULO) :

0800 711 771 (tapez 3)

Déchèterie Tourcoing :

73 rue Armand Carrel ZI Tourcoing Est,

Pour avoir la carte : <http://mesdemarches.lillemetropole.fr>

Encombrants sur rendez-vous :

0805 288 396 (numéro gratuit) du lundi au samedi de 8h à 17h ou

www.encombrantssurrendezvous.com

Pour tout contact avec la Métropole Européenne de Lille :

contact-dechets@lillemetropole.fr ou 0800 711 771

Faire un signalement à la Ville de Tourcoing :

(((**VitaVille**
Appeler c'est déjà agir
03 20 233 300))))

vitaville@ville-tourcoing.fr

